

Werk

Titel: Causes et finalité de la Conservation

Autor: Labarre, Albert

Ort: Heidelberg

Jahr: 1985

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?514822910_0024|log11

Kontakt/Contact

Digizeitschriften e.V.
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Causes et finalité de la Conservation

ALBERT LABARRE
Bibliothèque Nationale, Paris

La conservation des documents de bibliothèques, comme de ceux des archives et des musées, est à l'ordre du jour. Il en est question, non seulement dans la littérature spécialisée, mais aussi dans la grande presse et dans les médias audio-visuels. Cela manifeste une prise de conscience de l'appartenance de ces documents au patrimoine culturel, et aussi de leur fragilité et des périls qui les menacent. Le vieil adage latin «*Verba volent, scripta manent*» n'est plus vrai, car on est maintenant capable de fixer le son et la parole, tandis que l'on voit se dégrader les supports de l'écriture.

Une littérature abondante et variée sur les problèmes de conservation se répand donc de plus en plus. Mais cette littérature est généralement technique. Cependant, la conservation n'est pas seulement une question matérielle. Avant de savoir comment conserver, il faut savoir pourquoi conserver et se convaincre soi-même de la nécessité de la conservation pour pouvoir faire partager cette conviction aux autres et répondre à leurs objections. Ces objections peuvent venir des lecteurs et des usagers de nos bibliothèques, qui ne comprennent pas toujours le bien-fondé des contraintes que les nécessités de la conservation leur imposent. Elles peuvent venir aussi des administrations dont nous dépendons; comme elles nous fournissent les crédits, elles ont besoin d'être convaincues de l'intérêt des dépenses engagées pour la conservation.

I. Aperçu historique sur les doctrines et les pratiques

On admet généralement que la dégradation des livres anciens, antérieurs à 1850, n'est pas due aux matériaux qui les composent, car ils étaient de bonne qualité, quelques réserves étant seulement à faire pour les encres et certains pigments. Si beaucoup de ces livres nous sont parvenus en mauvais état, ils le doivent à de mauvaises conditions matérielles de manipulation et de stockage au cours des temps; les livres se sont détériorés parce qu'ils ont été victimes de l'humidité et de la sécheresse, de l'eau et du feu, des insectes et des rongeurs, d'entassement en vrac et d'empoussièrisme séculaire. Mais cette mauvaise conservation est aussi liée à l'attitude des hommes et à leurs négligences dont les dégradations matérielles ne sont que les conséquences.

Aussi quelques données historiques pourront éclairer le problème. Partons des lettres patentes de François I, du 28 décembre 1537, qui établit en France le dépôt obligatoire de tous les livres imprimés:

«pour avoir recours aux dits livres sy de fortune ils estoient icy apres perdez de la mémoire des hommes ou aucunement iminuez ou variez de leur vraye et première publication».

Ainsi les deux buts auxquels répond cette institution sont-ils aussi les deux buts de la conservation: d'une part, conserver tous les livres pour qu'aucun ne se perde de la mémoire des hommes, et c'est dans ce sens que l'on a pu dire que les grandes bibliothèques constituent «toute le mémoire du monde», d'autre part garantir l'authenticité des textes originaux contre toutes les suppressions, interpolations, modifications qui pourraient les défigurer aux cours des temps.

Le danger de la disparition des textes importants n'est pas vain. Certains recoupements permettent de mesurer ou de soupçonner ce qui a été perdu. Sans aller jusqu'à estimer ce qui a brûlé avec la bibliothèque d'Alexandrie, on sait que la littérature de l'Antiquité classique ne nous est parvenue que de façon très fragmentaire. La compilateur grec du V^e siècle de notre ère, Jean Stobée, fait 1450 citations dans son *Anthologie*, or 1115 d'entre elles (soit plus de $\frac{3}{4}$) proviennent d'ouvrages aujourd'hui disparus. Par exemple, il ne subsiste que 31 des 285 pièces des trois grands tragiques grecs, et 11 des 40 comédies d'Aristophane. Et pour en venir à des temps plus proches, combien de chercheurs ne sont-ils pas surpris de ne plus pouvoir retrouver un exemplaire de telle ou telle édition, pourtant attestée par diverses sources, parfois même des sources récentes. Quant à l'authenticité des textes conservés, elle est difficile à certifier dans la mesure où beaucoup ne nous sont parvenus que dans des manuscrits très postérieurs. Pour ne prendre qu'un exemple, le «*Pro Murena*» et le «*Pro Roscio Amerino*», deux discours que Cicéron a prononcés en 80 et 53 avant notre ère, ne sont connus que par des manuscrits du XV^e siècle.

Aussi les erreurs du passé doivent-elles nous inciter à la prudence. A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, les

sécularisations des maisons religieuses et les troubles révolutionnaires ont entraîné un peu partout en Europe la dispersion de nombreuses bibliothèques et la destruction de masses de livres que l'on jugeait inutiles selon les critères du temps. Ainsi, en envoyant au pilon « tout un fatras de livres de prières et dévotion inutiles, de légendes et autres absurdités théologiques » selon les termes d'une ordonnance de l'empereur Joseph II, on fit disparaître toute une littérature religieuse qui fait défaut à la recherche d'aujourd'hui. Au début et au cours du XIX^e siècle, ce qui restait a été transféré dans des bibliothèques publiques où l'on n'en a pas toujours pris un soin suffisant. Les mauvaises conditions de conservation ont abîmé beaucoup de volumes; à Amiens, n'avait-on pas dépouillé les manuscrits médiévaux de leurs reliures afin de gagner de la place? Et combien de caves et de greniers malsains n'ont-ils pas servi de dépôt pour les livres? Le recensement et le catalogue des fonds a été souvent lent et tardif, sans que l'on soit sûr qu'il soit terminé partout, si bien qu'il demeure des fonds inutilisés parce qu'ils sont inutilisables, personne ne sachant ce qu'ils contiennent. Les opérations de classement ont souvent donné lieu à l'aliénation de volumes réputés doubles; cela ne tenait évidemment pas compte des particularités des exemplaires, mais surtout, on a facilement vendu comme doubles diverses éditions d'un ouvrage en ne gardant que celle estimée la plus intéressante (à Saint-Omer par exemple). En ce même XIX^e siècle, la modicité des crédits limitait l'acquisition des ouvrages contemporains, si bien que la production de cette époque est assez mal conservée dans les bibliothèques. Il ne faudrait donc pas que l'on puisse reprocher aux bibliothécaires d'aujourd'hui des erreurs analogues à celles de leurs prédécesseurs, puisque nous sommes à même d'en mesurer les conséquences néfastes.

II. La conservation des fonds anciens

La notion de conservation paraît souvent liée aux fonds anciens et aux documents rares et précieux. Il est tout à fait normal d'entourer ces documents de soins très particuliers, car la plupart sont irremplaçables en cas de perte ou de dégradation majeure, et les autres ne peuvent être remplacés que de façon très onéreuse. On porte une attention toute particulière aux manuscrits, car chacun est par définition une pièce unique, mais il n'en faut pas négliger pour autant les imprimés; beaucoup ne sont plus représentés que par un petit nombre d'exemplaires ou même des unica, voire des fragments; par ailleurs, les divers exemplaires d'une même édition se distinguent souvent par des variantes textuelles ou des particularités matérielles (provenances, notes manuscrites, reliures, pièces

jointes etc.) si bien qu'un imprimé ancien est toujours un peu aussi une pièce unique. Mais je pense que la notion de conservation doit être encore élargie, et cela pour plusieurs raisons.

Il faudrait d'abord savoir ce qui distingue un livre ancien d'un livre moderne, car où est la frontière? A la limite, on pourrait dire qu'il n'y a pas de livre ancien ni de livre moderne, mais un objet qui s'appelle le livre et qui est en évolution constante depuis cinq millénaires. Néanmoins, on conserve cette distinction parce qu'elle est commode, mais il faut reconnaître que la frontière peut varier beaucoup selon le point de vue sous lequel on se place:

– d'un point de vue technique

on situe la séparation entre livre ancien et livre moderne autour de 1800. C'est alors qu'apparaissent de nouveaux matériaux et de nouveaux procédés pour la fabrication du papier, où le mécanisme de l'impression se renouvelle, où en somme l'ère industrielle succède à l'ère artisanale. Mais si les innovations de Louis-Nicolas Robert et de Friedrich König se situent autour de cette date, elles ne sont pas d'emblée au point, et d'autres innovations sont beaucoup plus tardives dans le siècle, comme la prédominance de la pâte de bois dans les papiers courants et la composition typographique mécanisée.

– d'un point de vue bibliographique

en France, par exemple, il arrive que l'on fasse dater le livre moderne de 1811, date de la création de la bibliographie courante

– du point de vue de l'usage

beaucoup de livres ne sont plus guère utilisés quelques années après leur publication, tandis que les grands ouvrages de référence du XVIII^e siècle font encore bonne figure parmi les usuels de nos bibliothèques d'étude

– d'un point de vue pratique

on peut faire une distinction entre les livres épuisés et que l'on ne peut plus se procurer que sur le marché d'antiquariat, et ceux qui figurent encore sur les catalogues des éditeurs.

Pour ces diverses raisons, il peut être plus prudent de ne pas distinguer livre ancien et moderne, mais plutôt documentation rétrospective et documentation courante.

D'autre part, si la conservation porte une attention spéciale aux fonds anciens et aux documents rares, elle aurait tort si elle se limitait aux belles pièces de nos réserves. Un but essentiel de la conservation, c'est de préserver ce qui est menacé de disparition. Par exemple, des grands magazines

hebdomadaires, tirés à un ou deux millions d'exemplaires, disparaissent rapidement dans les poubelles et ne sont plus conservés par personne, tandis que, sur les 600 ou 700 exemplaires auxquels bien des thèses sont tirées, la moitié sera conservée dans diverses bibliothèques. Ce qui est menacé de disparition, ce sont d'abord les *ephemera* et les publications dites mineures largement diffusées comme la littérature romanesque et de loisir, mais surtout les livres d'usage courant dans la vie quotidienne: manuels scolaires, dictionnaires, catéchismes, recettes de cuisine, livres de vulgarisation médicale, guides de voyage, opuscules de dévotion, almanachs, indicateurs de chemin de fer, annuaires de téléphone etc.; sans oublier les tracts, les prospectus et petits imprimés de toute sorte. Or, ces ouvrages ont disparu massivement à cause de leur faible valeur marchande, à cause de l'usure qui résulte de leur utilisation fréquente, à cause du renouvellement d'ouvrages souvent réédités. On a tort de considérer ces livres comme sans intérêt. Pliny n'a-t-il pas écrit «nullus est liber tam malus qui non ex aliqua parte prosit»?

Ces documents, qui sont considérés comme d'un intérêt seulement immédiat et inutiles à conserver, n'en prennent pas moins de la valeur avec le temps. Ils prennent une valeur encore plus grande s'ils sont regroupés, et nous touchons ici à la notion de fonds où chaque objet ajoute à sa propre valeur celle que lui confère le voisinage d'autres objets concernant le même centre d'intérêt. C'est bien ce qu'exprimait dans une brochure, en 1912, le bibliothécaire belge, Ferdinand Van der Haeghen: «Ne détruisez jamais un document imprimé ou écrit, quel qu'il soit. Après sept ans, il vous intéressera. Après une nouvelle période de sept ans, vous le jugerez tout à fait utile à conserver. Vingt ans plus tard, il rendra service; il aura acquis de la valeur. En moins d'un siècle, il deviendra précieux. Ce qui, pris isolément, est sans valeur, acquiert par relation un prix considérable; c'est le zéro mis à la suite d'un autre chiffre». Cela montre qu'il est insuffisant de limiter la conservation aux fonds anciens et à la documentation rétrospective. Nos bibliothèques doivent aussi préparer la conservation pour l'avenir en lui transmettant les témoignages du présent, et c'est là une tâche bien délicate.

III. *Le problème de la conservation totale*

Il ressort de ce qui vient d'être dit que tout devrait être conservé. Devant la masse de ce qui est publié et l'exiguité des locaux des bibliothèques, beaucoup s'orientent que c'est impossible et qu'il est nécessaire d'opérer une sélection. Mais, pour faire cette sélection, sur quelles critères s'appuiera-t-on? Nous avons dit que ce qui semble sans intérêt aujourd'hui prendra

de la valeur avec le temps. Et sur ce qui semble sans intérêt aujourd'hui, les avis seront certainement très partagés.

C'est le même problème que celui qui se pose dans les archives: «Ces opérations (d'élimination) sont d'autant plus délicates qu'il est impossible d'être assuré de l'intérêt historique d'un document. Les points de vue diffèrent d'un historien à l'autre et, plus encore, d'une époque à l'autre... Effectuées avec discernement et scrupule, les éliminations et destructions de documents n'en demeurent pas moins des mesures arbitraires et irréparables» (Jean Favier, *Les Archives*, Paris 1959, p. 54). Même si les documents d'archives sont en principe uniques, alors que les livres sont multipliés par l'imprimerie, ceux-ci n'en sont pas moins périssables. Mais si tout doit être conservé, il est bien évident que toutes les bibliothèques ne peuvent pas le faire, et que la conservation totale suppose une politique de concertation entre divers types de bibliothèques.

Il faut bien sûr faire une distinction entre les bibliothèques de conservation et les bibliothèques de consommation. En principe, ces dernières (Bibliothèques de prêt, bibliothèques circulantes, bibliothèques de «lecture publique» comme l'on dit en France) ne sont pas destinées à la conservation; elles doivent quand même se soucier du bon traitement des livres, car le rachat des volumes détériorés amoindrit les crédits d'acquisitions nouvelles. Les problèmes de conservation s'y posent aussi à propos des livres périmés et retirés du circuit. Ils méritent pourtant d'être conservés à titre de documentation rétrospective, et il faut éviter de les détruire sans être sûr qu'ils soient conservés ailleurs.

Dans la plupart des pays, la fonction de conservation totale est dévolue à une bibliothèque nationale ou centrale, généralement attributaire du dépôt légal. C'est donc sur elle que repose en premier lieu la charge de conserver tout le patrimoine d'une nation. Mais elle ne peut pas suffire seule à cette tâche, car la concentration de la production nationale imprimée d'un pays en un seul dépôt présente plusieurs inconvénients:

Le dépôt légal a été souvent lacunaire et il l'est encore parfois. Diverses bibliothèques peuvent ainsi conserver des livres qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque nationale. En outre, il y a des documents intéressants à conserver qui n'en relèvent pas, notamment dans le domaine des «ephemera».

La centralisation amène surtout les collections des grandes bibliothèques à être trop sollicitées. Comme ces bibliothèques sont réputées «tout conserver» et que, effectivement, beaucoup de choses ne se trouvent que là, on vient de partout pour

les consulter, les photocopier ou photographier, et finalement les mettre en pièces. Le rôle des bibliothèques nationales est donc allégé dans un pays où il existe un bon réseau de bibliothèques spécialisées ou même de documentation générale. Encore faut-il que les fonds de ces bibliothèques soient connus. Un meilleur catalogage des fonds de bibliothèques et une meilleure diffusion de leurs catalogues peuvent donc servir aussi la conservation.

Les chercheurs sont obligés à de longs déplacements pour venir consulter des exemplaires qui, par définition, sont exclus du prêt et dont les nécessités de conservation limitent les possibilités de reproduction.

Enfin et surtout, il est trop risqué de ne garder qu'un seul exemplaire des ouvrages imprimés et en un seul endroit. Un dépôt unique est trop fragile et toute atteinte à ses collections (incendies, inondations, vols ou toutes autres causes de détérioration ou de disparition) est alors irréversible et condamne les ouvrages atteints à une disparition totale.

Il est donc nécessaire qu'une bibliothèque nationale soit assurée de ses arrières, que les autres bibliothèques ne s'en remettent pas aveuglément à elle pour la conservation, et qu'elles ne pilonnent pas sans discernement. Une politique de concertation est d'abord nécessaire à l'échelon national. Le dépôt légal lui-même connaît souvent une extension; il ne consiste pas toujours en un seul exemplaire en une seule bibliothèque; souvent plusieurs exemplaires sont répartis entre quelques bibliothèques selon des modalités variées. Cette politique de concertation doit donc permettre à la bibliothèque nationale de voir son rôle de conservation doublé par d'autres bibliothèques, soit dans des disciplines diverses par les principales bibliothèques spécialisées correspondantes, soit dans la production régionale ou locale par les bibliothèques les mieux placées à cet égard. Il faut ajouter que le développement des télécommunications permet aussi d'envisager une coopération internationale entre les bibliothèques dans le domaine de la conservation.

IV. Cas particuliers de la conservation

a) Conservation et communication

La notion de conservation est souvent mal comprise. Elle a mauvaise réputation auprès des profanes et, même, des utilisateurs de nos bibliothèques. On lui reproche son aspect négatif et rétrograde: la conservation s'oppose à la communication, dit-on, alors que les livres sont faits pour être communiqués et lus. Mais c'est faire une confusion que d'adresser ce reproche aux bibliothèques nationales et aux autres grandes bibliothèques

de conservation, et c'est faire une erreur que de les mettre sur le même pied que les bibliothèques dites de «lecture publique». Par exemple, il faut bien comprendre que les exemplaires issus du dépôt légal dans les bibliothèques nationales possèdent quelque chose de plus que des exemplaires d'autres bibliothèques, car c'est ceux qui devront faire foi et porter témoignage lorsque tous les autres exemplaires auront disparu.

Il est évident qu'il ne faut pas enfermer la notion de conservation dans un cadre trop étroit. Il ne s'agit pas de mettre tous les livres sous clef pour les soustraire à toute communication. Si l'on veut conserver tous les livres, c'est parce que l'on reconstruit implicitement que, d'une façon ou d'une autre, ils garderont toujours une certaine valeur de communication. Mais pour que tout chercheur puisse toujours disposer en temps utile du livre dont il a besoin, il faut que ce livre:

- ait été acquis par une bibliothèque de conservation,
- qu'il n'ait pas été éliminé comme périmé,
- surtout qu'il n'ait pas été rendu inutilisable par des communications inconsiderées, des manipulations maladroites ou simplement trop fréquentes ou par de mauvaises conditions de stockage et, bien sûr qu'il ait pas été volé.

Conserver ce n'est donc pas refuser la communication, mais la contrôler et la pratiquer à bon escient. Il est donc justifié de refuser les communications inutiles ou de pure curiosité, afin que les lecteurs qui auront plus tard un réel besoin des documents puissent encore en disposer. Nos bibliothèques ne travaillent pas seulement pour le présent, mais elles sont aussi dépositaires d'un héritage du passé qu'elles ont le devoir de transmettre, avec les témoignages du présent, à ceux qui viendront après nous.

b) Conservation et reproduction

Pour la conservation des livres, les procédés de reproduction sont comme les langues d'Esoppe la pire et la meilleure des choses. Les bibliothécaires doivent manifester à l'égard de ces procédés à la fois de la méfiance ou, du moins de la prudence, à cause des dommages qu'ils peuvent faire subir aux volumes, mais aussi beaucoup d'intérêt, parce qu'il est évident que la reproduction est un auxiliaire précieux, non seulement de la recherche, mais aussi de la conservation.

– la Photocopie

Elle est très répandue dans nos bibliothèques et présente surtout des inconvénients au point de vue de la conservation.

On pourrait parler de l'action de la lumière et de la chaleur sur les volumes, mais si l'intensité lumineuse peut atteindre 15 000 lux (Xerox 5400), l'éclairement est très bref, de l'ordre de la seconde, et il y a peu d'échauffement, les lampes utilisées étant des lampes dites à lumière froide.

Mais ce sont surtout les reliures qui souffrent. Sur beaucoup d'appareils, on est obligé de retourner les livres à plat sur l'écran, en appuyant fortement sur le dos pour que le texte adhère. Les reliures n'y résistent pas et craquent soit aux mors, soit aux ficelles. Même si l'écran est placé de telle façon que l'on puisse poser les livres à angle droit, une pression est souvent nécessaire et les manipulations répétées ont aussi raison de la résistance des reliures. Tout cela est dangereux pour la conservation des reliures anciennes, qu'elles soient précieuses ou ordinaires, car ces dernières ne sont pas à dédaigner; en effet, on peut estimer que toute édition ancienne est plus crédible dans sa reliure d'origine, quel que soit l'intérêt propre de celle-ci. Quant aux reliures modernes, si le mal est moindre du point de vue scientifique et si on peut les refaire, cela occasionne évidemment des frais qui se font au détriment des reliures neuves et des nouvelles acquisitions. Il faut donc souhaiter des appareils améliorés, comme il en existe à la British Library. Malheureusement, ce phénomène de la photocopie est devenu irréversible et se pratique massivement. Dans beaucoup de bibliothèques, on photocopie à tour de bras d'autant que certaines pratiquent des tarifs très modestes pour rendre service aux chercheurs et aux étudiants. Mais est-ce toujours leur rendre service? Beaucoup accumulent dans leurs placards des piles de photocopies qu'ils ne liront jamais. La photocopie devient donc une solution de facilité qui peut exercer des influences néfastes sur le travail intellectuel. D'une part, si la copie à la main est fastidieuse, elle permet un premier contact avec le texte et facilite un début de mémorisation. D'autre part, quand il s'agit de copier à la main, on prend soin de bien choisir les extraits dont on a besoin. Avec la photocopie, début de mémorisation et critères de choix disparaissent; on reproduit pêle-mêle une documentation non triée, qui encombre autant la recherche qu'elle ne la sert.

– Les Microformes

Microfilms et microfiches se multiplient dans les bibliothèques. La prise de vue, si elle n'est pas faite soigneusement, peut aussi abîmer les volumes et leurs reliures.

Mais les microformes présentent de nombreux avantages pour la conservation:

elles constituent des moyens de substitution pour les documents rares, précieux ou fragiles; elles leur évitent ainsi les manipulations de la consultation sur place et permettent des prêts à l'extérieur qui seraient refusés pour les originaux, ou qui seraient dangereux pour eux;

elles permettent de multiplier la présence dans de nombreuses bibliothèques de documents rares et parfois uniques; elles jouent un important rôle de sauvegarde en permettant de garder la trace de documents qui, par malheur, vendraient à disparaître dans leur forme originale. Encore faut-il qu'originaux et reproductions ne soient pas conservés dans les mêmes locaux;

elles procurent un gain de place aux bibliothèques qui en manquent souvent.

De ce dernier avantage, il serait facile de conclure que les bibliothèques n'ont plus besoin de s'encombrer des originaux dès le moment qu'ils sont reproduits. Cela est sans doute possible dans certaines bibliothèques, mais pas dans toutes. Il est nécessaire que les originaux soient conservés dans les bibliothèques nationales et prudent qu'ils le soient aussi dans quelques autres bibliothèques. Plusieurs raisons militent pour la conservation des originaux, entre autres:

– des raisons juridiques: l'exemplaire du dépôt légal doit être celui qui restera pour porter témoignage quand tous les autres auront disparu;

– des raisons techniques: les supports des microformes et des reproductions ne sont pas plus assurés de la pérennité que le papier, et il est possible que l'on prenne moins de soin d'une reproduction que d'un original. Aussi est-il indispensable de pouvoir recourir à l'original quand il est nécessaire de renouveler une reproduction;

– des raisons intellectuelles: il y a des recherches particulièrement intéressantes (et d'autres recherches que nous ne commentons pas encore pourrions avoir lieu) qui ont besoin de recourir à la matérialité de l'original. Cela est particulièrement vrai pour les livres imprimés à la période artisanale, et la bibliographie matérielle a montré comment l'analyse de la fabrication d'un livre peut apporter des éléments à une meilleure compréhension de ses conditions de publication et, par là, à une meilleure connaissance des textes. Mais cette remarque peut s'étendre à de nombreux documents et à toutes les époques.

On sera sans doute surpris de voir attribuer tous les vices aux photocopies et presque toutes les vertus aux microformes.

Pourtant les photocopies peuvent présenter les mêmes avantages que les microformes en tant que moyens de substitution, mais elles sont généralement tirées à titre transitoire et sans objectif de conservation. Elles possèdent aussi le grand avantage d'être consultables directement, alors que les microformes ne sont accessibles que par l'intermédiaire d'appareils de lecture. Mais les lecteurs-reproducteurs permettent de passer des microformes aux photocopies sans avoir recours aux originaux.

– *Les Reprints*

En principe, les reprints devraient être des reproductions fidèles des originaux et constituer un moyen de substitution parfait. Mais d'une part, ils n'évitent pas le recours à la matérialité de l'original dans le cas de certaines recherches précises. Et d'autre part, le manque de fiabilité de quelques reprints jette le discrédit sur l'ensemble du genre aux yeux de certains chercheurs. En effet, il y a des reprints d'édition du XVI^e au XIX^e siècle, où l'on ignore quel est l'exemplaire utilisé, s'il a fallu avoir recours à plusieurs, où il y a des lacunes dans les pièces liminaires ou dans les annexes, voire dans le texte et l'illustration etc.

c) *Conservation et restauration*

A première vue, il n'y a aucune opposition entre la restauration et la conservation, puisque le but de la restauration est d'assurer une meilleure conservation des documents. Tout au plus, on peut dire que la nécessité d'une restauration est un constat d'échec pour la conservation. Aussi faut-il toujours chercher les causes des dégradations, afin que la restauration ne soit pas rendue vaine par la permanence de mauvaises conditions de conservation. Il ne faut pas faire comme ces bibliothèques où l'on fait désinfecter les volumes pour les remplacer ensuite dans les mêmes locaux sans se préoccuper des causes de l'infection.

Il y a pourtant des précautions à prendre pour que le remède ne soit pas pire que le mal, surtout (mais pas exclusivement) lorsqu'il s'agit de livres et de documents anciens. Le point de vue du bibliothécaire n'est pas forcément le même que celui du collectionneur ou du bibliophile pour qui le livre à restaurer est considéré comme un objet d'art à qui il faut restituer sa fraîcheur première. Pour le bibliothécaire, un livre ancien, si magnifique soit-il, est d'abord un document, un exemplaire qui a une histoire, et les traces de cette histoire risquent de disparaître ou d'être altérées si la restauration essaie de restituer l'exemplaire dans son état primitif. Ainsi une restauration peut être parfaite techniquement, tout en diminuant ou en supprimant la valeur documentaire d'un volume. Les doctrines de restauration ne doivent donc pas être la seule affaire des techniciens qui connaissent les matériaux constitutifs des volumes et les procédés pour les restaurer, mais ceux-ci doivent opérer en liaison avec les bibliothécaires (que l'on appelle souvent conservateurs dans les pays de langue française). Par fonction, les bibliothécaires doivent connaître la valeur historique et documentaire des livres, l'usage qui en est fait, la façon dont ils sont rangés et manipulés. Pour prendre quelques exemples, le bibliothécaire devra insister pour le maintien des pages de garde anciennes, pour la conservation des reliures modestes quand elles sont d'origine, pour la sauvegarde des couvertures, fixes ou mobiles, dans des ouvrages plus récents etc.. De leur côté, les bibliothécaires devront apprendre de la part des restaurateurs les impératifs techniques de la restauration, pour ne pas exiger des travaux trop difficiles ou peu durables. De toute façon, la restauration d'un volume ne doit pas être une remise à neuf et, encore moins, une reconstitution, mais elle doit se contenter de stopper les dégradations qu'un volume a subies et les empêcher de s'étendre.

Voici donc quelques réflexions, sans doute incomplètes, pour justifier la nécessité de la conservation, à nos yeux et à ceux des autres, et pour permettre d'aborder les problèmes techniques en meilleure connaissance de cause.